



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

maltraitance

Question écrite n° 49461

### Texte de la question

M. Dominique Paillé appelle l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur les dysfonctionnements des services sociaux en ce qui concerne l'enfance maltraitée. L'actualité de ces derniers mois a pu mettre en évidence, dans certains drames, les lacunes du service public en matière de lutte contre l'enfance maltraitée. En France, huit enfants par semaine décèderaient des suites de maltraitements reconnus ou non reconnus. Ces statistiques seraient en dessous de la réalité, selon les associations de défense des enfants maltraités. La lutte contre la maltraitance d'enfants souffre de manques de moyens et d'une mauvaise coordination entre les différents services sociaux. Il lui demande si elle envisage de prendre des mesures pour renforcer de façon significative les mesures de lutte contre l'enfance maltraitée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49461

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** famille et enfance

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 octobre 2004, page 8268